



Début des préinscriptions : Du 22 Mars jusqu'au 02 Avril 2021
directement au Guichet Unique et/ou par mail
UNIQUEMENT SUR LES HORAIRES D'OUVERTURES.
Tout dossier incomplet, ne sera pas accepté.

Je soussigné (e) Nom Prénom

Responsable légal du jeune : Nom Prénom

Date de naissance :/...../..... Age :

Adresse :

Tél Portable : E-mail :

Souhaite inscrire mon adolescent(e) aux activités de l'Action Jeunesse de GROSLAY pour les vacances d'hiver.

Semaine 1 : du lundi 19 au vendredi 23 Avril 2021 de 10h à 18h

Au tarif de : 54,53 € - avec repas ou 39,53 € - sans repas

Semaine 2 : du lundi 26 au vendredi 30 Avril 2021 de 10h à 18h

Au tarif de : 55,96 € - avec repas ou 40,96 € - sans repas

Un tarif dégressif familial est appliqué avec une remise de 20% à partir du 2^{ème} jeune inscrit et 30 % à partir du 3^{ème} jeune.

Dans le cas où la « Fiche Sanitaire 2020/2021 » n'a pas été fournie, il vous faut nous joindre la liste des pièces suivantes à votre dossier :

- Fiche sanitaire 2020-2021
- photocopie des vaccins à jour
- Justificatif de domicile
- Une photo

Le règlement sera à effectuer après réception de la facture transmise par le Guichet Unique.



AUTORISATIONS

Public concerné : Adoléscent(e)s de 11 à 17 ans

Capacité d'accueil : 24 jeunes

IMPORTANT : L'INSCRIPTION NE SERA EFFECTIVE QU'APRES VALIDATION DES SERVICES MUNICIPAUX.

Je soussigné (e) Nom

Prénom.....

Responsable légal deautorise sa participation aux sorties et activités :

Semaine 1 :

DATE	Sorties	transports	OUI	NON
22/04/21	SHERWOOD PARC	Car		

Semaine 2 :

DATE	Sorties	transports	OUI	NON
27/04/21	PARIS EN BALLON	Train-Métro		

Modalités et Règlements de préinscriptions

Vous trouverez ci-dessous le calendrier des périodes de préinscriptions aux activités de l'Action Jeunesse 2020-2021:

- **Inscriptions vacances d'été :**
Du 7/06/2021 au 18/06/2021

Le dépôt des dossiers se feront selon le calendrier et au guichet unique et/ou par mail uniquement pendant les horaires d'ouvertures.

GUICHET UNIQUE
11 Rue Albert Molinier
95410 Groslay
guichet.unique@mairie-groslay.fr
Tél : 01.39.83.33.06

La date de clôture est fixée au vendredi à 16h30.

- Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte

- Toute demande arrivant hors délais ne sera pas prise en compte (*voir calendrier des inscriptions, sauf en cas de places vacantes*)
- Vous devez être à jour des paiements de vos prestations au guichet unique
- Les jeunes inscrits à l'EAJ sont prioritaires
- **Choisir** : une formule de semaine et /ou de stage parmi les places proposées (*les places vacantes seront disponibles en liste d'attente*).
- **Pour l'été 2021**: Choisir deux semaines maximum sur les quatre de proposées (*les places vacantes seront disponibles en liste d'attente*).
- Les inscriptions se feront par ordre d'arrivée (*selon les horaires d'ouverture du guichet unique*)
- Ceux qui n'ont pas bénéficié d'une offre de loisirs pendant les vacances scolaires précédentes seront prioritaires la fois suivante (ils seront donc inscrits sur les listes sous réserve que l'inscription se fasse avec les critères énoncés ci-dessus : dossier complet, ...)

Toute inscription définitive sera facturée (sauf si vous présentez un certificat médical dans les 48 h).

IMPORTANT : L'INSCRIPTION NE SERA EFFECTIVE QU'APRES VALIDATION DES SERVICES MUNICIPAUX.

J'ai lu et accepte le règlement ci-dessus :

Signature :

Partie réservée à l'administration

Date de dépôt :

Horaire de dépôt :